

L'ÉCHO DE LA TOUR

CHAMBLES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



BONNE ANNEE 2024

Pierre GIRAUD
et le conseil municipal
de Chambles
vous présentent
leurs meilleurs voeux.



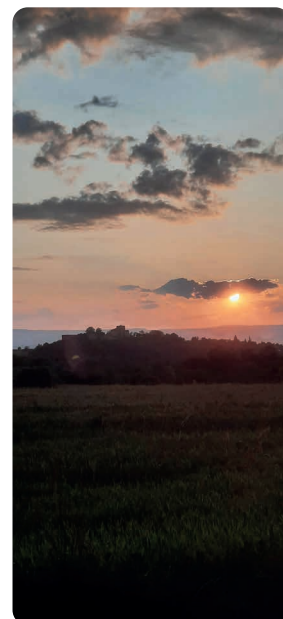
© Sabrina Principi



Loire
FOREZ
Agglo

PHOTOGRAPHIE

Chambles en images



© Sabrina P - Mireille D - Valérie RT

Sommaire

P.4

TOUR DE TABLE

P.20

CHACUN SON TOUR

P.30

TOUR À TOUR

P.13

TOUR D'HORIZON

P.29

TOUR DE LA PAROISSE

P.32

QUART DE TOUR

Bulletin municipal semestriel • Mairie de Chambles, 21 place de la Mairie, Le Bourg, 42170 Chambles : 04 77 52 38 90
Directeur de la publication : M. Pierre Giraud • Conception et impression : agence **reciproque**.fr • Dépôt légal : janvier 2024



Le mot du maire

Pierre GIRAUD

« L'INAUGURATION DES 2 PROJETS MAJEURS DE LA MANDATURE : L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES... »

Le samedi 6 janvier 2024, en amont de la cérémonie des vœux de la municipalité, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'inaugurer deux équipements majeurs à destination des familles Chamblouses : la MAM et l'extension du groupe scolaire.

La cérémonie a eu lieu en présence de Monsieur le sous-préfet de la Loire Jean-Michel Riaux, des sénateurs Cécile Cukierman et Pierre-Jean Rochette, de Dino Cinieri conseiller régional AURA, d'Eric Lardon vice-Président du Département, de René Avril représentant Loire Forez Agglomération et du maire de Caloire, Gilles Boudard. Une belle tribune aux dires de certains...

L'inauguration d'une école ou d'une extension de groupe scolaire reste un geste très symbolique pour une municipalité car elle témoigne du dynamisme et de la prospérité d'une commune. Celles et ceux qui me connaissent savent mon attachement et ma détermination pour tout ce qui touche à la vie de l'école et de ses enfants.

Pourquoi une Maison d'Assistants Maternelles ?

Pour offrir un choix suffisant et diversifié de mode de garde de la petite enfance. Confronté aux difficultés pour réaliser une micro-crèche, le conseil municipal a décidé courant 2020 de réhabiliter et d'agrandir un logement vacant pour le mettre à disposition d'une association d'assistantes maternelles de la commune.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les services de la Caisse d'Allocation Familiale, de la direction de la PMI du département et de l'animation du Relais Assistants Maternels de LFA afin de bénéficier de tous les conseils techniques et professionnels nécessaires à la réussite de ce projet. Idéalement situé, ce bâtiment de plain pied est à proximité des bâtiments scolaires.

Le 12 avril 2021 le conseil municipal a approuvé le choix des entreprises et celui de l'assistance à maîtrise d'œuvre.

Ce sont 10 lots qui ont été attribués majoritairement à des entreprises locales ou pour le moins ligériennes pour un montant total de 98 500 € HT.

Le financement a été assuré par 3 aides : L'État (DETR) pour 19 700 €, La Région : 20 680 € et le département 21 800 € soit 60% du montant total HT. Le reste en autofinancement.

LA MAM a pu ouvrir le 15 janvier 2022 (déjà 2 ans) avec un effectif au complet, à savoir 3 assistantes maternelles et 12 enfants.

L'extension du groupe scolaire :

2020 fut une période très compliquée à cause de la pandémie du COVID et des fameuses mesures de distanciation. C'est aussi l'année où l'effectif de l'école est passé à 120 élèves induisant l'ouverture d'une 5ème classe. L'espace de restauration était saturé : plus de 90 repas à servir chaque jour en plusieurs services ce qui créait de sérieux problèmes de logistique à tous.

Compte tenu de ces éléments et dans un souci d'amélioration du confort et de la sécurité des enfants et du personnel, une étude de besoins fût réalisée à laquelle a été associé l'ensemble des acteurs de la vie scolaire. Nous avons alors décidé de lancer le projet qui devait également tenir compte des contraintes de cohabitation des travaux en milieu occupé et des capacités financières de la commune.

Le conseil municipal du 4 juillet 2022 valida le choix des entreprises : 14 lots pour un montant total de 540 000 € HT. Les travaux ont été réalisés majoritairement par des entreprises locales et ligériennes.

Côté financement, nous avons bénéficié des aides de l'État : 80 000 €, de la Région : 100 000 € et du département 76 000 €. Soit environ 45% du montant hors taxe du projet. La commune de Caloire a proposé une contribution financière sur les équipements intérieurs.

Les élèves de maternelles ont pu prendre possession des nouveaux locaux aux vacances de Pâques 2023.

Pour la partie cantine le transfert s'est fait en juin 2023.

Les actions de l'équipe municipale ne se sont pas limitées à la réalisation de ces 2 seuls projets. Après avoir été retenu lors d'un appel à projet sur la « redynamisation du centre-bourg » par Loire Forez Agglomération, nous venons de compléter cette étude par une convention signée avec l'IUT de Saint-Étienne pour une réflexion sur les déserts médicaux et la possibilité d'implanter une maison de santé sur la commune. 3 étudiants ont tenu une permanence lors de la cérémonie du 6 janvier en remettant un questionnaire à celles et ceux qui le souhaitaient : questionnaire à rendre à la mairie.

Au nom de la municipalité, je vous présente à toutes et à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos vœux de bonheur, de prospérité, de réussite personnelles et professionnelles mais surtout une excellente santé pour 2024.

CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023

► Approbation de la convention de partenariat et d'objectifs en matière de lecture publique avec le Département de la Loire

La Médiathèque départementale de la Loire apporte un concours au bon fonctionnement de la bibliothèque municipale de Chambles par :

- L'expertise et les conseils techniques,
- L'offre de formation,
- L'ingénierie culturelle et sociale,
- L'offre documentaire (prêt de documents, ressources numériques, outils d'animation...).

Le contenu de la convention de partenariat et d'objectifs proposée par le Conseil Départemental :

- Préconisation d'un budget de 2 € par habitant pour constituer, renouveler et maintenir un fonds documentaire de qualité,
- Préconisation d'un budget de 0.5 € par habitant pour développer l'action culturelle sur le territoire,
- La formation des salariés et bénévoles intervenant dans le domaine de la lecture publique, avec notamment la prise en charge des frais annexes à ces formations,
- La gratuité d'accès à la bibliothèque, aux animations et actions culturelles.

Le Conseil Municipal a approuvé la signature de la convention.

► Point numérique - Approbation de la convention de partenariat entre les communes d'Apinac, Chambles, Estivareilles, Usson en Forez, Saint Georges Haute Ville et l'Association Famille rurale d'Estivareilles

Le Conseil Municipal a approuvé la nouvelle convention pour une durée de 18 mois. Le montant de la subvention prévisionnelle due par chacune des collectivités au titre de l'exercice allant du 03.06.2023 au 02.06.2024 est défini par le temps de présence du conseiller numérique soit pour la commune de Chambles une demi-journée de 3h30 : 1 671.50 €.

► Désignation d'un référent déontologue - Approbation de la convention avec Loire Forez Agglomération

Tout élu local peut désormais consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local prévue au même article.

Plusieurs collectivités territoriales, ou groupements de collectivités territoriales peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus, par délibérations concordantes.

Le conseil municipal a décidé de désigner Monsieur Jean-François KERLEO, Professeur de droit public à Aix Marseille Université et vice-président de l'Observatoire de l'éthique publique en qualité de référent déontologue des élus. La convention signée avec Loire Forez Agglomération fixe les modalités de la saisine du référent déontologue des élus, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à disposition ainsi que les modalités financières.

► Approbation de l'Avenant n°3 à la convention d'adhésion au service commun de secrétariat de mairie de Loire Forez Agglomération

Considérant les besoins de remplacement, de renfort ou d'accompagnement, le service commun de secrétariat de mairie se dote d'un poste de secrétaire de mairie « volant » à temps plein en 2023. Le financement de ce poste entre les adhérents du service commun nécessite un avenant à la convention d'adhésion. Le conseil municipal a approuvé la signature de l'avenant à la convention actant de la répartition du coût du poste de secrétaire de mairie volant entre les adhérents à compter de son recrutement sur 2023.

► Animation territoriale 2023 Approbation de la convention relative au versement d'un fonds de concours de la commune de Chambles à Loire Forez Agglomération

La commune de Chambles a candidaté à l'appel à projet « Animation territoriale 2022-2023 : pour des centres-bourgs/villes dynamiques et attractifs » lancé par Loire Forez Agglomération et a été désignée lauréate. Après analyse des onze candidatures reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour le marché conjoint de la commune de Chambles et celle de Précieux, Loire Forez Agglomération a décidé de retenir l'offre de « Commune Architectes Urbanistes », classée seconde en termes de prix et première en termes de technique. Le conseil municipal a approuvé la convention avec Loire Forez Agglomération qui fixe les modalités de versement d'un fonds de concours de la commune de Chambles à Loire Forez Agglomération dans le cadre de l'Animation territoriale 2023.

► Cantine communale - Renouvellement de la convention avec OGEC Saint Joseph Sainte Claire pour la fabrication et la livraison des repas

Le conseil municipal décide de renouveler la convention pour la fourniture de repas livrés en liaison chaude pour l'école de Chambles du 04 septembre 2023 au 22 décembre 2023 inclus avec l'OGEC Saint Joseph Sainte Claire.

► Revalorisation des tarifs de la régie de recettes de la cantine communale à compter du 1^{er} septembre 2023

Le conseil municipal fixe, à compter du 1^{er} septembre 2023, les tarifs suivants : le repas cantine enfant : 4.00 € / le repas cantine adulte : 5.80 €.

► Attribution d'une subvention exceptionnelle à la MARPA de Saint Maurice en Gourgois

Les membres de l'association de la MARPA se sont occupés de fournir et d'installer des tableaux représentant les quatre communes partenaires dans chaque allée portant leur nom. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500.00 euros à la MARPA correspondant à la contribution pour la fourniture du tableau de la commune de Chambles.

► Département de la Loire - Approbation d'une demande d'aide financière d'urgence

Le Département de la Loire a sollicité auprès de la commune de Chambles une aide financière d'urgence pour un(e) habitant(e) de la commune afin de régler des frais médicaux. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 160.00 €.

► Chorale pour les enfants de l'école de Chambles- Approbation d'une convention de prestation avec un nouvel intervenant

Le Conseil Municipal approuve la prise en charge de la prestation « chorale » par la Commune de Chambles et sa rémunération. Suite au départ de Valérie BERTRAND, Nathalie MARTIGNAT propose de prendre la suite des cours de chorale à compter du 1er septembre 2023 sous couvert d'un avenant à la convention AREMUZ.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

► Agrandissement du site Natura 2000 des Gorges de la Loire

Lors de plusieurs réunions entre le SMAGL, la Mairie et les agriculteurs concernés, des échanges ont eu lieu sur une proposition d'agrandissement du site Natura 2000 des Gorges de la Loire sur la commune de Chambles. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas approuver l'agrandissement du site Natura 2000 sur la commune de Chambles.

► Adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique du SIEL- Territoire d'Energie (SAGE)

Le SIEL-TE assiste les collectivités dans la gestion énergétique de leur patrimoine : pour une aide à la gestion des consommations des bâtiments publics et pour une aide à la mise en œuvre de solutions techniques.

L'adhésion à ce service est prise pour une période de 6 ans minimum, et à l'issue de cette période, adhésion pour une durée annuelle par tacite reconduction. Le montant de la contribution que la collectivité s'engage à verser annuellement au SIEL-TE s'élève à 1 157 €.

Le Conseil Municipal décide que la commune de Chambles adhère au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL et choisit les modules suivants : télégestion / bâtiments neufs et réhabilitations / projets d'énergie renouvelables et réseaux de chaleur.

► Associations - Nouveau formulaire de demande de subvention à compter du 1^{er} janvier 2024

Après de nombreuses années d'attribution des subventions sur la base de critères liés essentiellement au nombre d'adhérents de chaque association, la commission « Culture, Communication, Sport et Monde Associatif » propose de mettre en place de nouvelles modalités d'instruction des demandes de subventions pour les associations de la commune de Chambles.

Ce processus vise un double objectif de cohérence de l'action administrative et de simplification des relations entre la mairie et les partenaires associatifs.

Le Conseil Municipal valide les procédures d'attribution et de versement des subventions :

Le formulaire Cerfa n°12156*6 (formulaire unique de demande de subvention) doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de la commune.

Ce document Cerfa est établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics, il concerne le financement de projets spécifiques ou le fonctionnement global de l'activité de l'association, relevant de l'intérêt général conformément à l'article 9-1 de la loi du 12 avril 2000 précité. Il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Le formulaire Cerfa n°12156*6 de demande de subvention est téléchargeable dans la rubrique associations du site www.service-public.fr :

La notice Cerfa n°51781, également accessible sur le site www.service-public.fr, précise les modalités d'utilisation et les pièces à joindre par l'association pour une première demande ou un renouvellement.

Toute demande sera étudiée par la commission « Culture, Communication, Sport et Monde Associatif » qui statuera sur le dossier. La subvention sera versée à l'issue de la manifestation sur la base du compte rendu financier fourni par l'association.

► Reprise en régie directe de l'exploitation de la gestion et la location de la salle du haut de la MDA de Chambles

Lors de la construction de la MDA (2013-2014) et pour tenir compte du fait que l'association « Foyer Rural » prenait en charge l'acquisition des tables et chaises nécessaires à l'utilisation de la grande salle pour les manifestations des autres associations et des locations aux habitants de la commune, la commune avait convenu de confier la gestion de cette salle à l'association « Foyer Rural » par le biais d'une convention.

Dans un souci de simplification pour les locations, d'équité vis-à-vis des autres associations de la commune, la commission propose, après neuf ans de fonctionnement, de « ré internaliser » la gestion de la grande salle de la MDA.

Le Conseil Municipal :

- Décide de mettre un terme à la convention du « Foyer Rural » pour la gestion de la MDA à compter du 1er janvier 2024,
- Décide de reprendre en régie la location de la salle du haut de la MDA, à compter du 1er janvier 2024. Cette régie sera reprise au sein du budget de la commune de Chambles.
- Concernant les biens nécessaires à la location de la salle du haut de la MDA, décide de les reprendre, selon le principe de droit commun, à savoir : les locaux ainsi que le matériel utilisé étant propriété de la commune, ils constituent un bien de retour et restent sans formalité particulière dans le patrimoine communal.
- Décide que les tarifs nécessaires à la location de la salle du haut de la MDA feront l'objet d'une prochaine délibération.
- Décide de l'institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des locations.

► **Personnel communal : modalités d'octroi de cadeaux au personnel pour départ en retraite ou autres évènements**

Afin de pouvoir offrir des cadeaux au personnel communal dans le cadre d'évènements personnels de l'agent tels qu'un départ en retraite, une mutation, un mariage, une naissance, la commune doit, sur demande du Trésorier, prendre une délibération décidant de l'octroi de cadeaux aux agents titulaires ou non titulaires. Le Conseil Municipal valide le principe d'un cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achat, chèques cadeau) offert aux agents titulaires ou non titulaires.

► **Loire Forez agglomération – Rapport d'Activité 2022**

Le Conseil Municipal n'émet aucun commentaire sur le contenu du rapport d'activité présenté par M. le Maire et prend acte du rapport d'activité 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

► **Mise en place d'un Compte Epargne Temps (CET)**

Le Conseil Municipal décide d'instituer le compte épargne temps au sein de la commune de Chambles à compter du 1^{er} janvier 2024.

► **Renouvellement de la convention entre la commune de Chambles et OGEC Saint Joseph Sainte Claire**

Le Conseil Municipal décide de renouveler la signature de la convention pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 juillet 2024.

► **Département de la Loire – Approbation d'une demande d'aide financière d'urgence**

Le Département de la Loire a sollicité auprès de la commune de Chambles une aide financière d'urgence pour un habitant(e) de la commune de Chambles afin de l'aider à solder sa dette auprès de l'espace solidarité d'EDF. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide de 400.00 €.

► **Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023**

La commission « Culture, Communication, Sport et Monde associatif » soumet au Conseil Municipal la liste des Associations et des organismes caritatifs subventionnés par la Commune pour l'année 2023 et dont les dossiers de demande de subvention ont été retournés en mairie. Le Conseil Municipal approuve les subventions.

► **Avenant n° 1 de la convention de mise à disposition du service technique de la commune auprès de Loire Forez agglomération pour l'entretien des voies d'intérêt communautaire**

Le conseil municipal approuve :

- Le plan prévisionnel d'entretien annuel mis à jour, dit de référence, et sa révision annuelle à la hausse à hauteur de 1%
- Le versement d'un rattrapage de révision à hauteur de 5% sur la base du montant de la mise à disposition réelle de 2023,
- L'avenant afférent.

► **Renouvellement de la convention triennale d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Loire**

Le Conseil Municipal autorise la signature de la nouvelle convention qui prendra effet au 1er janvier 2024.

► **Département de la Loire – Demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité 2024**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre du dispositif d'accompagnement des collectivités du Département de la Loire – Enveloppe de solidarité 2024.

► **Décisions Modificatives**

Le Conseil Municipal approuve plusieurs décisions modificatives afin de mettre en conformité le Budget Primitif 2023.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions



COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE : PIERRE GIRAUD

Membres : Josiane DREVET, Marie-Laure FUCHER, Caroline HAOUR, Fadila KAHOUL, André PEYRET et Valérie ROLLAND-TOUGOUCHE

La commune de Chambles et le service de remplacement du Centre de Gestion de la Loire (CDG42)

Le service remplacement, ou service de mise à disposition de personnel, du CDG42 est l'un des services facultatifs proposés aux communes qui y adhèrent par l'intermédiaire d'une convention.

Le CDG42 répond ainsi aux besoins temporaires de personnel formulés par la collectivité pour :

- Remplacer un agent territorial momentanément indisponible ;
- Effectuer des missions temporaires ;
- Pourvoir un emploi vacant qui ne peut être immédiatement pourvu ;
- Effectuer des missions permanentes à temps complet ou non complet.

Le service remplacement gère les formalités administratives liées au recrutement tout en laissant à la collectivité le soin de sélectionner son agent recruté (le portage salarial). Les profils recrutés peuvent être très variés : lauréats de concours en recherche de poste, non titulaires en fin de contrat dans une collectivité, titulaires à temps non complet souhaitant augmenter leur temps de travail, demandeurs d'emploi ayant suivi le parcours de formation au métier de secrétaire de mairie mis en place par le CDG 42, fonctionnaires en disponibilité,...

Le service de remplacement permet ainsi aux agents de se doter d'une solide expérience du terrain et d'une culture des collectivités territoriales et de valoriser, à terme, leur savoir-faire auprès des employeurs territoriaux. Ce service constitue ainsi un véritable tremplin pour les jeunes diplômés désireux d'intégrer, à terme, le monde territorial.

Actuellement, trois agents sont mis à disposition de la commune de Chambles par le service de remplacement du CDG42 Alexandre Bastos et Leni Minacori qui interviennent aux services techniques et Annie Debard en tant qu'agent polyvalent.

Mise en place d'un Compte Epargne Temps à compter du 1^{er} janvier 2023 pour les agents de la commune de Chambles

Le compte épargne-temps (CET) permet aux agents de conserver des jours de congés non pris sur plusieurs années. Il est ouvert à la demande de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. Les jours épargnés peuvent être, en tout ou partie, utilisés sous forme de congés ou pris en compte pour la retraite complémentaire.

La délibération prise par le Conseil Municipal du 4 décembre dernier a fixé les modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, de fermeture du compte épargne-temps, ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent.



COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE RESPONSABLE : ANDRÉ PEYRET

Membres : Josiane DREVET, Emilien JOUSSERAND, Henri PRAMALION

Permis de construire accordés au 2^{ème} semestre 2023

- SCI ZANZIBAR : Rénovation et extension habitation - Noailleux

Déclarations préalables accordées au 2^{ème} semestre 2023

- CRESPE Marinette : Clôture - Route de Biesse
- HAOUR Christian : Abri de jardin - Suc de la Huc
- EDF-ENR : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- MICOL Cyri : Panneaux photovoltaïques - Route du barrage
- Confort Habitat Energie : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- PAQUET Laurent : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- BRIGUE Samuel : Panneaux photovoltaïques - Meyrieux
- CIVET Jérôme : Panneaux photovoltaïques - Cessieux
- VINCENT Bastien : Piscine - Notre Dame de Grâce
- ENERGYCO : Panneaux photovoltaïques - Vassalieux
- JACQUES Gaétan : Extension habitation - Suc de la Huc
- TERRA Bertrand : Panneaux photovoltaïques - La Garde
- ROCHE Annick : Piscine - Notre Dame de Grâce

Nous vous rappelons que tous vos travaux doivent faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable à effectuer auprès de la mairie ou sur la plateforme de dématérialisation : loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier

Pour le permis de construire : compléter le cerfa (DOC) « déclaration ouverture de chantier » avant de commencer les travaux et le cerfa (DAACT), déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

Pour la déclaration préalable : uniquement la DAACT. Cerfa à déposer en mairie.



COMMISSION INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX RESPONSABLE : EMILIEN JOUSSERAND

Membres : Sébastien BERTRAND, Marie-Laure FUCHER, Caroline HAOUR, Michel PICHON, Gauthier THÉVENON

Sur cette deuxième moitié du mandat qui débute, la commission infrastructures et réseaux va notamment suivre l'avancement de 2 projets majeurs :

- Le premier, sur l'assainissement collectif articulé autour de 2 phases importantes avec le raccordement au réseau du hameau de Biesse et la « nouvelle » station de traitement au lieu-dit « pentôme » à « La Garde »
- Le second, sur l'action « redynamisation du centre bourg » avec l'analyse des premières préconisations et orientations choisies.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour l'assainissement, Loire Forez Agglomération, titulaire de la compétence, pilotera les 2 phases des projets de notre commune.

Sur l'année 2024 ce sont d'abord les travaux de raccordement du hameau de Biesse qui sont prévus. Conjointement aux travaux liés à assainissement seront associés le SIAEP HAUT FOREZ (gestionnaire de la distribution en eau potable) pour une rénovation des réseaux et des compteurs et la compétence voirie LFA pour la réfection de la chaussée après le passage des réseaux enterrés.

Les travaux de la station de traitement qui collectera les eaux usées du Bourg, de Laborie, La Garde et Biesse sont eux, à ce jour, échelonnés sur 2025/2026. Le projet intègre la création d'une nouvelle station sur le principe de « filtres plantés de roseaux » conforme aux nouvelles normes, ainsi que les travaux de réhabilitation du milieu naturel sur l'emplacement des anciennes lagunes et du ruisseau « la Garde ». Le dossier est actuellement en cours de validation par les différents organismes d'État.

LE PROJET « REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG »

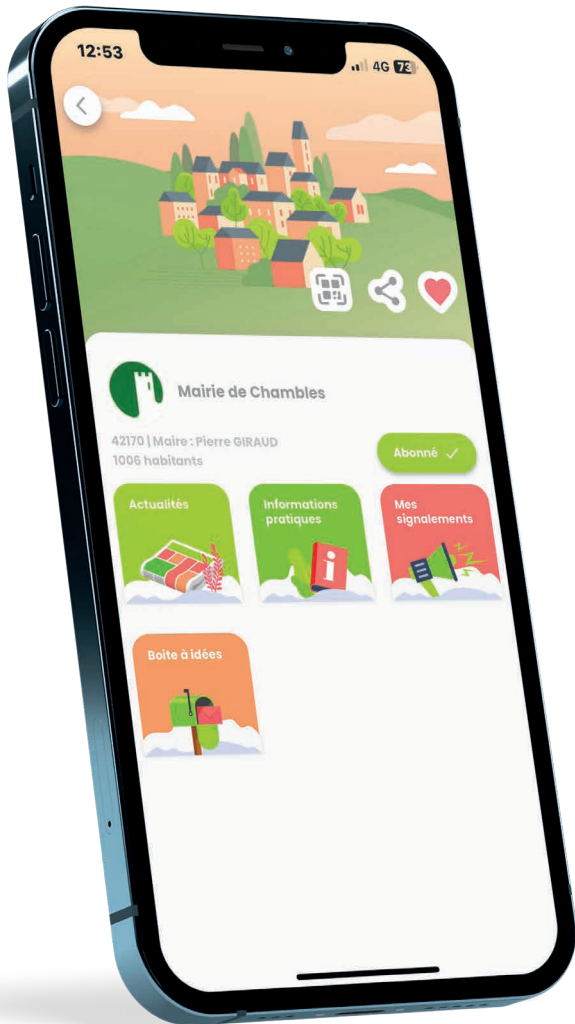
Après les travaux d'études et de consultations des habitants, réalisés par le cabinet d'architecture « Commune - Architectes Urbanistes », nous devrions avoir au cours de l'année 2024 les orientations retenues pour atteindre l'objectif de la mission. Autour de ces pistes, nous pourrions ensuite envisager, budgétiser et planifier la réalisation de premiers aménagements retenus.



COMMISSION COMMUNICATION

RESPONSABLE : VALÉRIE ROLLAND-TOUGOUCHI

Membres : Sébastien BERTRAND, Henri PRAMALION, Estelle REDON, Gauthier THÉVENON



Le 13 novembre dernier, nous avons passé la barre des 1 000 abonnés à notre compte Illiwap, et nous tenons à vous en remercier. Ce canal de communication nous permet de vous envoyer des informations de « dernière minute » (animations, météo, interventions sur la commune..).

Nous vous rappelons que toutes les informations de type « actualités » ou « agenda » sont également disponibles, en détail, sur notre site internet : chambles.fr

À partir du 1^{er} janvier 2024, Loire Forez Agglo prend en charge le financement d'Illiwap pour l'ensemble des communes du territoire, ce qui nous permet de vous proposer 2 nouvelles fonctionnalités, disponibles dès à présent sur votre application Illiwap :

- Les signalements : cela vous permet de nous signaler un problème sur la chaussée, le dysfonctionnement d'un équipement, ou toute autre information que vous jugez nécessaire de porter à notre connaissance.
- La boîte à idées : vous avez une idée pour améliorer la vie de la commune ? N'hésitez pas à nous en faire part !





COMMISSION SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

RESPONSABLE : LYDIE FAISANDIER

Membres : Marie-Laure FUCHER, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCI, Valérie CHAZELLE

Cette année, les enfants ont partagé le repas de Noël le jeudi 21 décembre. Ils ont pu apprécier un repas festif, en 2 services ; les maternelles, PS, MS, GS et CP puis les CE et CM. Ils ont entonné quelques chants de Noël, accompagnés au piano par Nathalie, leur professeur de musique.

L'équipe enseignante s'est jointe aux enfants pour le repas.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2024.





DÉLÉGATION « FÊTES ET CÉRÉMONIES, ORDURES MÉNAGÈRES, CIMETIÈRE COMMUNAL »

RESPONSABLE : JOSIANE DREVET

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

À l'occasion du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 journée nationale de la victoire et de la paix, la commune de Chambles représentée par Monsieur le Maire Pierre GIRAUD, l'Union Nationale Des Anciens Combattants Soldats De France représenté par son Président Mr Jean-Antoine PRYBILSKI ainsi qu'une délégation de pompiers de St Maurice en Gourgois ont rendu hommage à tous les morts pour la France.

Le message de Monsieur Sébastien LECORNU Ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLES secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire a été lu par Monsieur Pierre GIRAUD Maire de Chambles devant le monument aux morts à l'occasion de ce 11 novembre 2023. Les enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école ont choisi de lire deux lettres de soldats pendant la guerre, lors de la commémoration.

La gerbe municipale a été déposée par les enfants sur le monument aux morts, une autre gerbe déposée par l'UNC Soldats de France

Une minute de silence a été respectée en mémoire des soldats tombés pour la FRANCE ; l'hymne national a clôturé la cérémonie.



REPAS DES AÎNÉS

60 seniors se sont retrouvés cette année à la journée festive des aînés 2023, pour un spectacle au « Quai des artistes », à Montbrison, le 17 novembre.

À la suite de l'apéritif, une planche de tapas salées et sucrées servie à chaque convive a régalé les papilles.

Dans cette ambiance mystérieuse, Thibaut DEL CORRAL, le mentaliste et magicien, a su créer une ambiance magique avec des expériences bluffantes.

L'assemblée a été conquise entre magie et hypnose.

Afin de permettre à un maximum de personnes de profiter de ce moment de convivialité un moyen de transport a été mis en place par la municipalité.

Re-dynamisation du Bourg

Dans le cadre de l'animation territoriale « projets urbains » proposée par Loire Forez Agglomération, la commune de Chambles s'est engagée dans une démarche de réflexion sur le devenir du centre-bourg.

Loire Forez agglomération a mandaté **Commune - Architectes Urbanistes** pour conduire cette mission, qui vise la réalisation d'une note d'enjeux pour conseiller et accompagner les élus dans la définition d'une stratégie d'attractivité pour le centre-bourg déclinée en un plan d'actions.

La première étape de ce travail consiste en la réalisation d'un diagnostic technique et sensible de la commune. Ainsi, les architectes ont passé deux jours en résidence dans le bourg, les 12 et 13 septembre derniers, au cours desquels ils ont arpenté les différents lieux de la commune et rencontré un maximum d'acteurs.

Le mardi 12 septembre au soir a eu lieu un grand atelier public qui a réuni une quarantaine de participants. Le rendez-vous était donné devant la mairie pour une balade collective dans le bourg, puis la soirée s'est poursuivie à la maison des associations. Répartis en plusieurs tables, les habitants ont dû travailler sur les différentes thématiques proposées par les architectes : l'identité de Chambles, les loisirs et le tourisme, et la vie quotidienne.

Commune - Architectes Urbanistes a apprécié la forte participation des habitants (une cinquantaine de personnes) ; dynamique citoyenne qui témoigne d'un intérêt vif des habitants quant à l'avenir de leur bourg. Une force vive est présente, le village est donc mobilisable.

Les participants étaient un peu plus âgés que la moyenne mais toutes les tranches d'âges semblaient être représentées, mis à part les adolescents.

Des échanges qui ont été riches, fluides et pertinents, il en ressort les émergences suivantes :

- La fierté d'appartenir à ce village et de vivre dans un lieu aussi riche en patrimoine mais le regret qu'il ne soit pas plus mis en valeur.
- À l'unanimité, l'importance de commerces comme vecteur de lien social.
- La frontière que crée la route départementale entre le bourg et l'école.
- Les différents lieux de rencontre pour tous les âges.
- La matérialisation de l'entrée du Bourg et la signalétique.

Depuis, un atelier a eu lieu pour réfléchir aux grandes orientations stratégiques à définir par les élus, sur la base du diagnostic réalisé et de scénarii prospectifs proposés par **Commune - Architectes Urbanistes**. Les prochains temps, au premier trimestre 2024, viseront à travailler certains sujets plus précisément avec des partenaires spécifiques, puis à élaborer un programme d'actions pour le bourg, avant une restitution finale de l'étude.



Inauguration MAM, bâtiments scolaires, cantine

Monsieur Pierre GIRAUD Maire de Chambles, le Conseil Municipal et le conseil municipal des enfants ont tenu à présenter leurs vœux à la population à la Maison Des Associations de Chambles ce samedi 6 janvier 2024 à 12h. La cérémonie a été précédée par l'inauguration de l'extension des bâtiments scolaires et de la maison des assistantes maternelles en présence de :

- Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, Jean-Michel RIAUX
- Madame la Sénatrice Cécile CUKIERMAN
- Monsieur le Sénateur Pierre Jean ROCHETTE
- Monsieur le Député, Conseiller Régional de la Région AURA, Dino CINIERI
- Monsieur le Vice-Président du Département de la Loire, Eric LARDON
- Monsieur le représentant du Président de Loire Forez Agglomération René AVRIL
- Monsieur le Maire de la commune de ÇALOIRE Gilles BOUDARD

La commune a remis à chaque enfant du conseil municipal une écharpe tricolore et un diplôme. Les nouveaux arrivants sur la commune de Chambles ont été accueillis et se sont vus remettre un livret tableau de bord ainsi qu'un opuscule sur le patrimoine historique de la commune, bienvenue à eux.

La municipalité souhaite une bonne et heureuse année à tous les chamblouses et chamblous.







Don du sang du 21 octobre

Belle réussite pour la collecte de sang organisée par l'EFS à l'initiative de la mairie de Chambles le vendredi 20 octobre à la MDA.

• Présentés : 44 • Prélévés : 42 • Nouveaux : 5

Les Chamblous toujours présents.

➤ **Prochaine collecte de sang : 18 octobre 2024**
à la maison des associations de Chambles



ÉCOLE DE MUSIQUE

La chorale « Chant-Blues » n'attend plus que vous !

Les activités musicales et culturelles proposées à Chambles s'adressent désormais aussi aux ados et adultes !

Depuis l'automne 2023, la chorale « Chant-Blues » s'est lancée dans l'exploration de toutes sortes de répertoires, de la variété française à la comédie musicale en passant par la pop, le gospel, le trad' et toutes les musiques d'hier et d'aujourd'hui, savantes ou non ! Que l'on sache chanter ou pas, pour toutes celles et ceux qui ont envie de partager de bons moments en poussant la chansonnette ailleurs que dans leur salle de bain, nos séances hebdomadaires sont la promesse d'une tranche de découverte, de rigolade... et de culture générale !

Proposée par l'association Arémuz (qui offre déjà de longue date un apprentissage musical et instrumental aux enfants de Chambles), cette activité ouverte à toutes et tous vous accueillera volontiers pour une première expérience (deux séances gratuites et sans aucun engagement, le temps de vous sentir à l'aise).

➤ **Tous les jeudis soir de 19h45 à 21h, à la M.D.A. : dès 14 ans et sans limite d'âge.**

LA PAROLE AUX BÉNÉVOLES :

Bibliothèque

➤ **Cécile et Pascale, vous vous êtes engagées comme bénévoles à la bibliothèque, depuis un an pour toi Pascale et 2 ans pour toi Cécile, quel bilan tirez-vous de cette expérience ?**

Cécile : Bilan très positif. Depuis plus de 2 ans à la retraite, et n'habitant Chambles que depuis 6 ans, j'ai trouvé une activité et un engagement qui me permet de rencontrer les habitants de la commune, tout en étant au milieu des livres puisque j'aime beaucoup les livres, les toucher, les feuilleter et les lire. De plus j'ai rejoint une équipe très sympathique et nous essayons de faire de la bibliothèque un lieu convivial.

Pascale : Chamblouse depuis 2020, j'ai eu envie de mieux participer à la vie du village, c'est pourquoi je me suis proposée pour être bénévole à la bibliothèque. J'ai été très bien accueillie par une équipe sympathique et ouverte.

➤ **À la médiathèque de Saint-Just vous avez participé à un échange. Comment avez vous vécu cette demi-journée ?**

Cécile : Afin de renouveler l'offre de lecture, nous allons trois fois par an à la médiathèque de Saint-Just Saint-Rambert. La dernière sortie a eu lieu début novembre. A cette occasion, nous rencontrons notre référente Nathalie et nous faisons tout le tour de la médiathèque afin de choisir des livres dans toutes les catégories, des DVD et CD, afin que les Chamblois aient un choix très varié.

Pascale : Quand nous allons à la médiathèque de St-Just St-Rambert pour sélectionner de nouveaux livres, CD et DVD, en plus du plaisir de découvrir une autre bibliothèque et de nouveaux ouvrages, c'est très motivant de chercher ce qui peut intéresser les Chamblois.

➤ **Dans le travail de bibliothécaire, quelles sont les tâches que vous préférez quelles sont celles qui vous rebutent ?**

Cécile : Au sein de la bibliothèque, nous n'avons pas de tâches attitrées. Nous essayons de tout faire afin d'être polyvalents. Aucune tâche n'est désagréable ! Au contraire ! Que ce soit l'accueil, les retours de livres et leur rangement, enregistrer les nouveaux livres dans le système informatique, échanger sur les livres lus, sur les nouveautés, et bien sûr....prendre le café !

Pascale : Le temps passé à la bibliothèque ne se résume pas à enregistrer des livres. C'est un lieu de rencontres intergénérationnelles, d'apprentissage et de transmission. C'est un plaisir d'essayer de donner envie de lire, de participer à des animations, par exemple de lire un album à des enfants, rencontrer des auteurs ou de se former à de nouvelles technologies (grâce à des rencontres avec d'autres bibliothécaires du réseau Copernic Loire Forez).

Il est parfois difficile de conseiller ou même simplement de parler d'un livre qu'on a apprécié, partager avec une équipe est enrichissant

➤ **Quelles sont vos impressions générales sur votre expérience de bénévoles à la bibliothèque**

Cécile : Pour moi, c'est une très belle expérience, dans la continuité de mon métier qui était dans les Ressources Humaines. Toujours avoir des échanges, des contacts, des relations est nécessaire à ma vie de retraitée ! Et cela me permet aussi de connaître et de m'intégrer dans ma nouvelle commune.

Pascale : Je suis enchantée de participer à cette activité qui me permet de faire connaissance et créer un lien avec les habitants de Chambles de toutes générations (et de tous les hameaux !) dans un cadre convivial et apaisant.

Les nouveautés :

Novembre est le mois des prix littéraires, c'est pour nous le mois des achats. Fin décembre, début janvier, vous pourrez emprunter toutes les nouveautés.

Rappel infos pratiques :

La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Vous pouvez emprunter 15 documents pour 3 semaines et les prolonger pendant 15 jours ; soit sur le site de la médiathèque soit auprès des bénévoles. Vous pouvez réserver n'importe quel document présent dans le réseau.



École

CLASSE DE CP CE1

Les lundis et les jeudis, les CP-CE1 et CE2 se rendent à la piscine de Montbrison.

Dès notre arrivée nous devons rapidement nous changer puis prendre une douche. À la piscine nous avons appris différentes façons d'entrer dans l'eau : en sautant, en plongeant, avec le toboggan, en courant sur le grand tapis. À chaque séance, nous nageons sur le dos ou sur le ventre avec ou sans les frites.

On se déplace en faisant la fusée. Nous devons mettre notre tête sous l'eau pour passer sous une barre et pour ceux qui n'ont pas peur on peut traverser le cerceau qui est sous l'eau. Le maître-nageur nous apprend à faire l'étoile de mer sur le dos et sur le ventre. Nous aimons bien aller à la piscine mais c'est fatiguant !



INFORMATIONS

Centre de Loisirs



L'année 2023 touche à sa fin pour laisser place progressivement à 2024.

L'équipe du Centre de Loisirs se compose d'Emilie, directrice du centre de loisirs, accompagnée de Manon, animatrice permanente et Dina, animatrice, qui nous accompagne sur cette fin d'année. Ainsi que de Maryse, qui fait sa dernière année scolaire, car la retraite arrive bientôt.

L'accueil du périscolaire matin commence à 7h30 et le périscolaire du soir de 16h20 à 18h30. Le centre de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Emilie, va bientôt accueillir un heureux événement, c'est pour cela qu'elle sera absente sur les prochains mois et reviendra parmi nous à la rentrée de septembre 2024, et nous lui souhaitons que du bonheur ! Pour remplacer Emilie pendant son absence, nous accueillons Laetitia Kowalski, qui est très heureuse de faire partie de cette aventure. Les activités d'expression artistique, les activités autour de la nature ou encore les grands jeux sont des thèmes qui seront mis en place au sein du centre de loisirs.

L'équipe d'animation vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.



SAISON 2023 - 2024

L'AFR Chambles

Articles sous la responsabilité des présidents d'associations



MERCI POUR VOS INSCRIPTIONS...

Pour cette saison 2023-2024, nous avons réussi à agrandir notre éventail d'activités. Vous avez répondu positivement à toutes nos nouvelles activités et nous vous en remercions.

Vous êtes :

- 14 Inscrits à l'activité Multi-sports enfant,
- 15 Inscrits à l'activité Gym au sol enfant,
- 8 Inscrits à l'activité Baby-gym,
- 25 Inscrits à l'activité Yoga adulte,
- 16 Inscrits à l'activité Gym douce adulte,
- 21 Inscrits à l'activité Cardio fitness adulte,
- 25 Inscrits à l'activité Foot enfants,
- 14 Inscrits à l'activité Anglais enfants,
- 8 Inscrits à l'activité Aéromodélisme.

À partir de janvier, nous avons réussi à trouver une intervenante pour vous proposer de nouveau un cours de Gym douce le vendredi matin de 9h à 10h, n'hésitez pas à venir essayer !

MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE...

- Notre traditionnel spectacle pour enfant d'automne « Firmin et le coffre magique » de la comédie Triomphe de Saint Etienne et son petit goûter vous ont charmés.
- Nous avons affiché COMPLET lors de la soirée « Dancefloor et Karaoke » du 25 novembre dernier.

Nous souhaitons vous remercier pour cette belle soirée de partage que nous avons adoré organiser.

- Nos ateliers « bricolage enfant » lors du marché de Noël ont ravi les plus jeunes d'entre nous.

Depuis de très nombreuses années l'AFR de Chambles et ses bénévoles s'activent pour vous proposer différentes activités et des moments de partage au sein de notre commune. Vos inscriptions, vos participations, vos soutiens nous sont précieux et nous motivent énormément pour continuer.

Belle année 2024 !

Marjolaine - Sévérine - Sophie



➤ Rejoignez-nous pour suivre notre actualité : Facebook « AFR de Chambles » • afrchambles@gmail.com



AFR

Un samedi festif au Bal du Foot

Suite à une belle saison des équipes de foot de Chambles, la communauté sportive s'est rassemblée le samedi 16 septembre 2023, pour une journée mémorable mêlant compétition, détente et solidarité. Organisé par l'association de l'AFR Foot enfants et adultes, le Bal du Foot a su séduire les amateurs de football, de pétanque et de divertissement.

L'événement a débuté sous le signe du jeu avec un après-midi consacré à un tournoi de pétanque palpitant. Quinze équipes de doublette se sont affrontées avec passion, chacune espérant décrocher l'un des nombreux lots mis en jeu. L'atmosphère était électrique sur les terrains, où l'esprit sportif et la camaraderie étaient au rendez-vous.

Les participants ont ensuite pu se détendre et profiter d'une ambiance conviviale grâce à la présence d'un DJ qui a su rythmer l'après-midi et la soirée de notes entraînantes. La buvette a offert une variété de rafraîchissements pour étancher la soif des joueurs et des spectateurs enthousiastes. Le point d'orgue de la journée a été le barbecue, où des grillades savoureuses ont régalé les papilles de tous les présents. L'occasion était parfaite pour échanger des anecdotes sportives et renforcer les liens au sein du village. En fin de journée, la fête s'est poursuivie avec une soirée dansante qui a animé les terrains de foot. L'Association de l'AFR Foot, représentée par Sébastien Daval et Matthieu Barthelemy, a exprimé sa gratitude envers tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué au succès de cet événement.

Un grand merci aux établissements Deveille, Novice, Zanzibar, Ma Chaumière, Kelyps, Castellata, Ma ptite boutique, Gabrielle etc. Les fonds récoltés lors du Bal du Foot seront destinés à soutenir les activités de l'association, qui œuvre pour le développement du football chez les enfants et les adultes.

Pour ceux qui souhaitent participer à l'aventure l'année prochaine, le rendez-vous est pris en 2024 pour une nouvelle édition du Bal du Foot !

➤ **Pour plus d'informations et pour rejoindre l'association, contactez :** Matthieu Barthelemy au 06 99 90 68 19

Notre Dame de Grâces

Voilà un an que la maison Elisabeth a été inaugurée à ND de Grâces, elle accueille familles et groupes dans de bonnes conditions. Tous ceux qui viennent de loin apprécient notre région et en particulier la vue sur la plaine et les Monts du Forez !

L'association a bénéficié d'une journée de formation, avec Olivier Frérot, pour chercher comment orienter le projet de Notre Dame de Grâces dans un monde en métamorphose. Olivier nous a éclairés sur les transformations profondes de la société, de nouvelles dynamiques émergentes... Nous avons commencé un travail sur la visée commune, les finalités singulières de NDG. Un chantier passionnant à poursuivre.

Avec 2024, en janvier plusieurs chamblois participent au mois de la paix, nous vous rappelons quelques autres propositions avec des intervenants de qualités :

- **3 février :** humains, animaux, machines, les processus d'intelligence si proches et si différents. Quelles stratégies adoptées ? Avec Brigitte Cholvy et Thierry Magnin
- **10 février :** une journée avec le MAN, la non-violence ça s'apprend
- **8-9 juin :** De l'éco-anxiété à l'Espérance, chemin de conversion. Avec Michel Maxime Egger

Plus d'info sur : www.centre-spirituel-notredamedegraces-chambles.fr et pour les locations www.gites-notredamedegraces-chambles.fr

Sylvie REDON pour l'association

➤ **Contact :** Association Notre Dame de Grâces • 2 allée des Tilleuls • Lieu-dit Notre Dame de Grâce
Accueil-Secrétariat : mardi, mercredi, jeudi 9h à 12h, vendredi 14h à 17h • ndgrace42@gmail.com • 09 88 39 18 23



ÉVÈNEMENTS

Foyer rural

VIDE GRENIER

Le 27 août malgré une météo médiocre 25 exposants courageux et téméraires étaient présents sur le pré du Fan-geat pour le vide grenier organisé par le foyer rural. Merci à eux.

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé par le foyer rural s'est déroulé le 16 décembre 2023 à la MDA de Chambles. Vous pouvez retrouver le reportage sur notre site : foyer-rural-chambles.fr

MONTÉE DE CHAMBLES

La montée de Chambles a eu lieu le 31 décembre 2023.

Vous pouvez retrouver le reportage sur notre site : foyer-rural-chambles.fr



RENOUVELLEMENT DU CA

En 2024 le foyer rural renouvelle le conseil d'administration lors de l'assemblée générale au mois d'avril un appel à candidature est lancé à toutes les personnes qui souhaitent continuer l'aventure ; il suffit d'être adhérent depuis 3 mois à l'association et avoir une bonne motivation et des idées, à vous de jouer.

L'équipe du foyer rural souhaite à tous les Chamblous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour 2024

► **Informations pratiques** : 06 82 64 91 54 • foyerruralchambles@gmail.com • Chamb'Art (création pour enfants et adultes) : 06 47 16 27 44 • Gym (préparation physique pour adultes) : 07 66 33 24 68 foyer-rural-chambles.fr

ACTIVITÉ

Chamb'Art

« Se rencontrer, se retrouver, échanger pour dessiner, peindre, bidouiller, bricoler » tels sont les objectifs que s'est fixé Chamb'art.

C'est reparti pour une nouvelle année avec le groupe Chamb'art. Nous nous sommes retrouvés.es avec joie en octobre pour ces moments conviviaux.

Différents modules sont organisés avec trois artistes pour nous accompagner :

- Jacqueline Blanchet autour de la couleur et des motifs, du portrait
- Michel Martin en sculpture avec la terre
- Et Elzevir pour les croquis.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux venus adultes. Et un cours enfants a pu se mettre en place en parallèle des cours adultes ; Faustine aime beaucoup créer, Gabin vient à Chamb'art pour créer avec ses mains et Timéo a retenu qu'une œuvre n'est jamais ratée... Nous ne pouvons que nous réjouir de cette porte ouverte sur le monde artistique. Nous nous retrouvons à la vieille école le mercredi soir de 16h à 18h pour les enfants et de 18h à 20h pour les adultes, il y a encore quelques places, si vous êtes intéressés.es.



► Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au :

Gisèle Thouilleux : 06 47 16 27 44 • Mireille Faure : 04 77 52 19 96

ACTIVITÉ

Chambl'Envi

NOS ACTIVITÉS

La maison du patrimoine

A fermé ses portes fin octobre. Nous avons tenu 25 permanences le dimanche après-midi de 14h30 à 17h30. Nous avons reçu 413 visiteurs.

Le journal Chambl'envi :

Il sera dans vos boîtes aux lettres courant février. Vous y trouverez, entre autres, une bien curieuse histoire de jeteur de sorts qui s'est déroulée à Chambl'es.

Les journées du patrimoine :

Les 16 et 17 septembre, nous avons présenté au château d'Essalois, notre exposition «Traces du passé, Mémoires familiales » composée à partir d'objets, de documents, de cartes postales, de livres, de cahiers, tous prêtés par des Chamblous. Les visiteurs, au nombre de 650, ont découvert avec intérêt et curiosité des objets inconnus, des documents intimes rejoignant la grande Histoire. Ce fut aussi, pour nous et pour les visiteurs, un moment de rencontre, propice à l'évocation de souvenirs enfouis dans la mémoire et réveillés par un cahier, une image, un livre.



La soirée dîner-conférence :

Le 18 novembre, nous avons organisé la traditionnelle soirée Chambl'envi. Michel nous a invités à un voyage à travers l'histoire de la sorcellerie. Une sorcière, habillée de noir, munie d'une baguette crépitante, poussant des cris effrayants, donna le ton. La conférence ainsi introduite se déroula, illustrée par des photos de tableaux et de gravures, émaillée de lectures de documents d'archives du Forez et du Vivarais. Projection et lecture assurées par les membres de l'équipe, ainsi que le repas qui a suivi.

70 convives ont partagé avec nous cette soirée, dans la bonne humeur, et beaucoup ont pris rendez-vous pour l'année prochaine.

NOS PROJETS

Nous souhaitons l'an prochain continuer à faire connaître le patrimoine de notre commune. Nous allons étudier l'histoire de la chapelle Sainte Foy du Châtelet et nous espérons pouvoir présenter une exposition et une conférence sur ce thème.



► Informations pratiques :

Association Chambl'envi, maison du patrimoine, 48 chemin de Ronde, 42170 Chambl'es
collectif.chamblenvi@orange.fr • chambl'envi.com/wordpress • 07 80 40 43 84 • Responsable : Michel AUTIN

ACCA

L'écho de l'ACCA aux Chamblous

Avec l'automne et l'hiver, l'occasion de faire côtoyer chasseurs, VTT et promeneurs sur notre magnifique commune se produit quelquefois et même très souvent au fil des chemins forestiers.

Nous essayons à notre niveau d'être le plus courtois et bienveillant dans le relationnel occasionnel.

Les battues collectives sont une nécessité d'intérêt général à la vue de la prolifération de certaines espèces. Les battues sont organisées par des responsables formés par la fédération et lorsque vous passez sur une zone de chasse signalée par des panneaux, toutes les dispositions sont prises en amont pour votre sécurité. Les zones d'activités n'incluent pas sur les lignes de tir les chemins de randonnées évidemment. Nous sommes avertis en amont par notre fédération lors de grands circuits sportifs également. Nous signalons notre présence pour psychologiquement vous prévenir d'éventuels nuisances sonores uniquement au cas cela se produirait et éviter l'effet de surprise.

L'option de géolocalisation n'a pas été retenue par notre gouvernement pour les chasses collectives et une application de signalement est à l'étude. Elle serait informative comme certaines utilisées par le ministère des sports, et concernerait les chasses collectives de groupe évidemment et pas les chasseurs solitaires encore.

Notre relationnel avec les marcheurs, cyclistes est évidemment bienveillant, avec des gens que nous croisons souvent n'hésitant pas un brin d'humour que nous relevons évidemment.

Les chasses collectives dans l'intérêt des professionnels de la nature que sont nos agriculteurs et forestiers sont organisées au mieux dans l'intérêt de chacun et avec tous les paramètres.

**En espérant la continuité d'une bonne cordialité, notre objectif est atteint.
Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.**

ACCA DE CHASSE CHAMBLES.



© Credit photo : Olivier Buttin

➤ **Contact** : accadechambles@laposte.net • Président : André CROS

CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le Club reprend ses activités après les vacances

Le 3 octobre nous avons eu notre assemblée générale, qui s'est avérée positive. Nous inscrivons 4 nouveaux adhérents. L'AG s'est clôturée, avec son traditionnel apéritif dinatoire, suivi d'une coinche, de jeux et d'activités manuelles. Nous avons repris la confection de diverses œuvres telles que poteries, modelages, peintures, en vue du marché de Noël.

Nous rappelons l'origine de notre Club, créé par Paule TRÈVE le 18 mai 1979, journal officiel juin de la même année. Son objectif était d'utilité publique, à but relationnel et culturel. Dans le respect du relationnel nous perpétons les jeux et fêtes annuelles, ainsi que certains événements ; prochainement nous honorerons les anniversaires.

Concernant le culturel nous pratiquons des travaux manuels artistiques. Peinture toute technique et discipline, avec un suivi pratique et théorique, adapté à chaque adhérent. Les cours, démonstrations et suivis sont donnés par le président Riondel Ernest.

Nos projets sont de pouvoir exposer sur Chambles et peindre des sites chamblois mais plusieurs questions se posent. Les belles vues de chambles sont masquées par la végétation, et il n'existe pas de lieu pour exposition permanente, donc, comme chaque année depuis 27 ans, nous exposerons au Château des Bruneaux à Firminy.

Nos conditions d'adhésion annuelles sont inchangées : Club seul, cartes et jeux 15€ - plus 20€ pour les ateliers.

Nous souhaitons à tous et à toutes plein d'activités pour 2024 et une bonne santé pour les réaliser.



Martine au modelage



Lily à l'émaillage



Un groupe en poterie



Parties de cartes après l'AG

► Contacts :

- Le président : M. Ernest RIONDEL • 06 72 70 09 64
ernest.riondel@orange.fr
- La secrétaire : Mme BATTIGELLI • 04 77 52 46 96

Les cours, conseils et démonstrations sont faits par le président (inscrit dans le dictionnaire des artistes cotés du XV^{ème} siècle à nos jours, voir riondel.guidarts.com)



2024

TACT

Nous espérons vous avoir fait passer de bons moments en 2023, place maintenant à 2024 !

Pour 2024 la troupe TACT ne vous souhaite rien que du bonheur, des rires et surtout faites vous plaisir. Bref le meilleur. Merci pour ces moments partagés et ceux à venir.



➤ **Contact** : Richard : 06 87 90 28 91 • tact-comedie-42.websself.net

AFR

Club Modélisme Aéro-Naval

**Allo ! Papa ! Tango ! Charlie !... Tour de contrôle à club aéromodélisme de Chambles...
Autorisation de décoller pour la nouvelle saison 2023/2024.**

Si certains jeunes n'ont pas redémarré cette nouvelle saison, après 3 années au sein du club (Justin, Bastien, Malo, Téméo et Maxence) de nouvelles recrues sont arrivées ou revenues (Célestin, Timéo, Arthur). L'activité est composée de 3 avionneurs (Gabin, Tom et Célestin) et de 5 matelots (Timéo, Arthur, Arthur, Mathéo et Housep).

Toujours encadrées par Sophie, Sébastien, Jean Claude, Jojo et Henri, les constructions ont bien évolué pour ce premier trimestre, afin d'être opérationnelles pour 2024. Le club a été présent au marché de Noël du 16 décembre 2023, dans son local en exposant et réalisant les constructions prédécoupées, facile à monter pour des enfants : peut-être futurs modélistes. La participation des parents a été très appréciée et a permis à ces derniers de se rendre compte de l'importance à l'intéressement de leurs enfants à la création.

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une belle année nouvelle 2024 à tous.

Henri PRAMALION





Vie paroissiale

Le « relais paroissial » de Chambles, sera désormais organisé en « gestion partagée » pour que chacun puisse apporter son soutien suivant ses talents et ses disponibilités.

Des ajustements à trouver mais ainsi, nous pouvons continuer d'accueillir ceux qui sollicitent l'aide de l'Église, et d'animer les célébrations. Grand merci à ceux qui nous ont rejoints... La porte est toujours ouverte à ceux qui souhaitent participer.

Nouveau

Un temps de louange et de méditation est proposé les 2^o et 4^o vendredi du mois de 18h à 18h45 soit dans l'église (tant que la température le permet !) soit au presbytère.

Pour tout renseignement sur ce temps de louange :
M-F Bonnamour au 07 81 03 09 62

Infos pratiques

Pour les horaires des messes, consultez le panneau en bas de l'église ou le site internet :

saint-francois-forez.fr
www.diocese-saintetienne.fr

En hiver, une messe tous les 15 jours (en général 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois) à 9h. Pour les fêtes, consultez le site de la paroisse.

Équipe liturgique :

- Marinette CRESPE : 04 77 52 40 04
- Christiane FUCHER : 04 77 52 35 74

Catéchisme initiation chrétienne enfance :

- Hélène NEPVEU : 06 15 70 25 04

Ouverture des portes de l'église :

- Anne BARBIER : 04 77 52 32 33
- Régine GAUCHER : 04 77 52 41 09

Responsable Baptêmes et mariages :

- Régine GAUCHER : 04 77 52 41 09

Messe pour les défunts :

- Claudette ROULLET : 04 77 52 12 03

Équipe Funérailles :

- Régine GAUCHER : 04 77 52 41 09

Fleurissement :

- Christiane CHOQUELLE

DES NOUVELLES DE TERRES D'ESPÉRANCE

Le rural change, le défi de vivre ensemble

Depuis la rencontre du 3 mai à Chambles, d'autres rencontres ont eu lieu. En 2022-2023, près de 500 personnes se sont réunies et les auditeurs de RCF ont bénéficié de plus d'une douzaine d'émissions.

Ceux qui souhaitent s'informer sur ce qui a été vécu peuvent déjà télécharger les livrets sur : www.diocese-saintetienne.fr/delegations-eglise-dialogue/delegation-au-monde-rural

Les émissions de radio : écoute gratuite sur www.rcf.fr (aller sur RCF St-Etienne puis rubriques : Entreprendre, La Loire aujourd'hui, Chrétiens en marche, Sur parole). Des exemples concrets d'actions dans le rural local : repas mensuels entre agriculteurs pour rompre l'isolement ; clubs de citoyens investisseurs au service des besoins locaux, commerces de proximité...des apports de professionnels : gestion des forêts, bien commun...

Ceux qui souhaitent connaître ce qui se passe plus localement peuvent contacter le groupe local (lerruralchange@gmail.com). Groupe composé d'un noyau de 9-10 personnes, (de Périgneux, St Bonnet le château, Luriecq, Estivareilles, Usson, Apinac et Chambles). Les rencontres changeant de lieu, des habitants viennent s'informer, proposer, échanger. Bien des idées attendent 2-3 personnes pour voir comment aller plus loin...expérimenter pour dépasser les seules idées. Nous serons heureux d'accueillir tous ceux qui pensent que vouloir et apprendre à vivre ensemble est un défi essentiel à relever.

➤ **Prochaine rencontre :** mercredi 24 janvier de 18h à 20h à Estivareilles

Sylvie REDON pour le groupe local



Cabinet Infirmier

Maureen Debard, son compagnon et leur petit bébé ont décidé de s'installer à la campagne et ont choisi Chambles pour poser leurs valises.

Titulaire d'un diplôme d'infirmière puéricultrice, Maureen exerce depuis 8 ans et a tout d'abord travaillé en maison de retraite et en pédiatrie avant de faire du libéral.

Elle a décidé de proposer ses services aux chamblous et a déjà commencé des soins à domicile en attendant la finalisation de son cabinet sur Chambles. Elle pratique tous les soins infirmiers, à domicile et au cabinet, 7 jours sur 7 de 6h à 20h.

Souhaitons-lui une belle vie chamblouse, tant personnelle que professionnelle.

➤ **Pour la joindre :** Maureen DEBARD
142 chemin du Suc de la Huc • 07 45 06 74 00



ALICIA SERRA - PHOTOGRAPHE

Une photographe s'est installée sur la commune !

Alicia SERRA, une jeune femme de 27 ans, maman de 3 enfants propose tout type de photo, mais majoritairement axé autour de la famille.

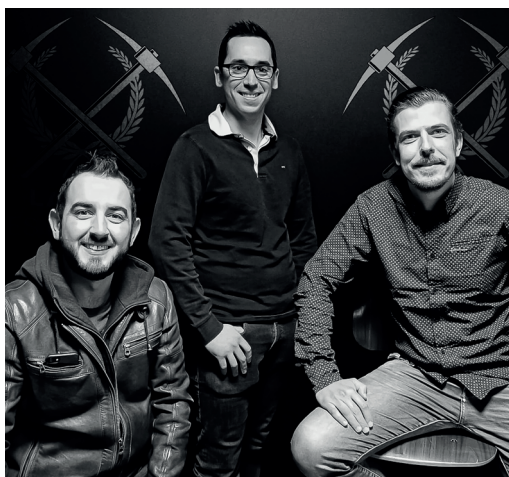
Pourquoi Chambles ?

« Pour profiter du cadre et des paysages. » « Je fais principalement des photos de mariage, famille, couple, grossesse car j'aime particulièrement capturer des moments de vie, au naturel, sans forcément poser afin de créer les meilleurs souvenirs possibles. Mais je fais également des reportages photos pour des artisans et professionnels. »

➤ **Pour joindre Alicia SERRA :** by.liliphotography@gmail.com • [by_liliphotography](https://www.instagram.com/by_liliphotography) • [By.liliphotography](https://www.facebook.com/By.liliphotography)
Portfolio : byliliphotography.myportfolio.com



Laboratoire BCB



Depuis mars 2023, l'entreprise LABORATOIRE BCB est installée dans la zone artisanale de Chambles. Cette jeune entreprise créée par 3 amis est spécialisée dans les produits naturels pour l'entretien de la barbe et des cheveux.

Maxime Brossier, Anthony Chargros et Baptiste Béal souhaitent développer leur activité autour de deux marques :

- La première, « La Mine des Barbiers », s'adresse aux salons de coiffure avec toute une gamme autour de la barbe et des cheveux.
- La seconde, « Odemine », se développera plutôt en vente aux particuliers que ce soit en corner parapharmacie ou par le biais de vente en réunion.

Le Laboratoire BCB occupe donc un local à Chambles dans lequel les produits sont élaborés, testés et même conditionnés après avoir obtenu l'ensemble des agréments obligatoires pour la commercialisation. Il s'agit d'une fabrication 100% locale que ces 3 passionnés souhaitent développer d'abord dans la Loire puis ensuite dans les départements limitrophes. Maxime, avec 10 ans d'expérience en tant que biologiste dans la cosmétique, élabore les formules, Anthony s'occupe du graphisme et Baptiste structure la gestion de projet et la mise en place du produit. Enfin, les 3 compères unissent leurs forces pour la commercialisation sur le territoire. Pour vous les Chamblous, toute la gamme est disponible à l'épicerie du village qui sert de point de vente unique, en effet dans leur logique de circuit court, les 3 associés souhaitent privilégier le commerce du village pour diffuser les produits sur la commune !

► Pour joindre LABORATOIRES BCB :

140 Zone Artisanale de Laborie • 06 45 05 41 46 • lamedesbarbiers.com • odemine.com



CLIN D'ŒIL À R.E.F. SERVICES

Un nouvel entrepreneur à Chambles en cette fin d'année 2023

Après une formation d'installateur thermique et sanitaire, Walter BORY, auto-entrepreneur depuis le 4 Septembre 2023, crée son entreprise.

Originaire de Chambles ses prestations sont très étendues mais surtout sanitaire, chauffage, climatisation et ramonage.

Ado, il a découvert le modélisme à Chambles. Serait-ce le secret d'entreprendre ? Toujours à l'écoute de sa clientèle, n'hésitez pas à le contacter pour tous ses services.

► Pour joindre Walter BORY :

06 73 04 50 58 • refservices3@gmail.com

Vous êtes un professionnel chamblous et souhaitez apparaître sur un des prochains Écho de la Tour ?

Contactez-nous : communication@chambles.fr



LE PETIT NUAGE

*Dans le ciel un petit nuage
flotte léger, blanc et bien sage.
Un vent doux s'amuse avec lui,
et le pousse vers d'autres plus gris.*

*Mais que fait-il avec ces grands,
qui le bouscule en se moquant ?
Et voilà qu'au fil des heures,
le petit nuage s'ennuie et pleure.*

*Ses larmes en gouttes cristallines,
caressent les rosiers les coquines.
Avec les rayons de soleil,
elles ont des reflets arc-en-ciel.*

*Les belles roses couleur carmin,
offrent leurs pétales pour écriin.
Le nuage s'est transformé,
Sur les fleurs en parure dorée.*

*Le vent a soufflé sur l'orage,
Il a dissipé les nuages.
Un beau soleil en moins d'une heure
Change les gouttelettes en vapeur.*

*Elles remontent sans ombrage
Et s'unissent en copinage.
Et l'on a revu dans les cieux,
un petit nuage blanc heureux.*

*Si le temps creuse les visages
Un sourire efface l'outrage
La nature joue avec les formes
Rien ne se perd tout se transforme*

*Rien ne s'arrête rien n'est fini
Tout recommence, les jours les nuits.
Les forment se créent et se déforment
Dans la vie rien n'est uniforme,*

*Passé aujourd'hui voici demain.
Une part de vie chaque matin.
La vie joue avec le destin,
ils font la ronde main dans la main*



Peinture acrylique, Ernest Riondel

Riondel Ernest



Agenda

VENDREDI 16 FÉVRIER

After school

SAMEDI 9 MARS

Soirée adhérents Foyer Rural

SAMEDI 16 MARS

Concours coinche ACCA

VENDREDI 12 AVRIL

After school

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL

**Exposition club
Modélisme Aéro-Naval**

SAMEDI 22 JUIN

Fête de la Musique

VENDREDI 28 JUIN

Kermesse école

VENDREDI 5 JUILLET

**Soirée remerciements bénévoles
"Montée de Chambles"**

DIMANCHE 25 AOÛT

Vide-grenier

VENDREDI 18 OCTOBRE

After school

VENDREDI 18 OCTOBRE

Don du sang

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Dîner-Conférence Chambl'Envi

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Marché de Noël

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE

Montée de Chambles



Au fil de la vie

NAISSANCES

Côme PEYRET : né le 29 juillet 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

Noa CHAZELLE : né le 22 août 2023 à Saint-Étienne

Camille BRECHENMACHER : née le 24 décembre 2023 à Saint-Priest-en-Jarez

MARIAGES



**Alexandre HARROIS
et Charlotte CONVERS**

le 8 juillet 2023



**Thibault GUERRY
et Tiffany ROCHEDIX**

le 15 juillet 2023



Cyril VIALLE et Loren YSLAS

le 26 août 2023



Thierry ROCHE et Lise PIOT

le 16 septembre 2023



Pierre DEFAYE et Charlotte VENDE

le 23 septembre 2023



**Julien ALVES MENDES
et Aurélie NEGRO**

le 28 octobre 2023

DÉCÈS

Lydie PIPIER née GUILLAUME : le 17 août 2023

Marché de Noël







Numéros utiles

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18

Samu ☎ 15

Gendarmerie ☎ 17

Enfance maltraitée

☎ 119 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

Violences conjugales

☎ 3919 (appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone)

Urgences personnes muettes, malentendantes

☎ 114

Centre AntiPoison

Uniquement Lyon

☎ 04 72 11 69 11

Jeunes victimes de harcèlement et violences numériques ☎ 3018

SERVICES PUBLIC

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Square Honoré d'Urfé

42600 Montbrison

☎ 04 77 96 37 37

ALLO SERVICES PUBLICS

☎ 3939

Service renseignement administratif de 8h30 à 18h15 en semaine

Coût de 0,15 cts€/mn + prix de l'appel depuis téléphone fixe

www.service-public.fr

PÔLE EMPLOI

☎ 3949 (Appel non surtaxé)

DÉCHETTERIE

SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

☎ 04 77 36 91 48

Du lundi au vendredi :

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 18h

Fermeture exceptionnelle les jours fériés

OFFICE DU TOURISME

www.loireforez.com

CENTRE DES

FINANCES PUBLIQUES

26 boulevard Lachèze

42600 Montbrison

☎ 04 77 96 84 35

GENDARMERIE NATIONALE

250 route de Saint Marcellin

42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 52 34 77

LA POSTE

☎ 3631

(Appel non surtaxé)

2 rue Gonin

Côté Saint-Rambert

10 rue de la République

Côté Saint-Just

94 Bd Jean Jaurès

Centre de tri

LE SERVICE ASSAINISSEMENT DE LFA

Il vous accompagne dans votre projet de gestion des eaux usées autres que domestiques. N'hésitez pas à prendre contact avec un technicien.

☎ 04 26 54 70 90

assainissement@loireforez.fr

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - LFA

☎ 04 26 54 70 90

assainissement@loireforez.fr

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (FACTURATION) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

eauassainissement@loireforez.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

assainissement@loireforez.fr

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (FACTURATION) - LFA

☎ 04 26 54 70 90

eauassainissement@loireforez.fr

SERVICE MOBILITÉS DE LFA

☎ 04 26 54 70 00

mobilites@loireforez.fr

MÉDIATHÈQUE LOIRE FOREZ - SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

1 place Gapiand

42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 77 10 13 40

mediatheques.copernic@loireforez.fr

LUDOTHÈQUE LOIRE FOREZ - SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

3 rue du Plâtre

42170 Saint-Just Saint-Rambert

☎ 04 27 77 82 11

ludotheques.copernic@loireforez.fr

LE SERVICE EAU POTABLE SIAEP HAUT FOREZ

Mairie de St Maurice en Gourgois

6 rue du 19 Mars 1962

42240 Saint-Maurice-en-Gourgois

☎ 04 77 90 44 37

Pour toutes demandes liées à votre abonnement eau potable merci de contacter SAUR au 04 69 66 35 00 (de 8h à 18h du lundi au vendredi).

En cas d'urgence seulement merci de contacter le 04 69 66 35 09.

SERVICE DÉCHETS DE LFA

☎ 04 26 54 70 50

dechets@loireforez.fr

TRANSPORT SCOLAIRE SUR LA COMMUNE

La Région assure le pilotage des transports scolaires départementaux.

Toutes les informations pratiques

☎ 04 26 73 55 55

MÉDIATEUR - CONCILIEUR DE JUSTICE

Yves LACHAUD

yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr

COMMUNE

MAIRIE

21 place de la Mairie

Le Bourg, 42170 Chambles

☎ 04 77 52 38 90

mairie@chambles.fr

Ouverture au public :

Lundi : 14h à 19h

Mardi et Jeudi : de 8h à 11h45

Samedi matin : de 9h à 12h

(permanence des élus)

ÉCOLE SUR LA COLLINE

25 place de l'École

Le Suc, 42170 Chambles

☎ 04 77 52 45 98

HORAIRE DES TRAVAUX PAR DES PARTICULIERS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.